Les chiens de guerre dans notre armée

Autor(en): **Naef, Ernest**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-341195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les chiens de guerre dans notre armée.

La définition du chien de guerre est certes multiple, car cette expression désigne une grande quantité de chiens, dont l'activité est parfois très différente ; leur utilisation revêt cependant un caractère essentiel, et identique : elle procure un coefficient de sécurité important. Citons notamment les chiens sanitaires, les chiens auxiliaires de patrouilles, dont le rendement atteignit en Allemagne, pendant la guerre, un coefficient de 300 à 400 % en faveur des patrouilles qui les employèrent ; le chien de garde ou de ronde, le chien porteur, le chien de trait ; ce dernier rendit de précieux services aux compagnies de mitrailleurs de l'armée belge, et aux troupes allemandes et françaises ; enfin et surtout le *chien de liaison*, dont nous parlerons en détail.

L'utilisation du chien de guerre ne date pas de 1914. Depuis les temps les plus reculés, les chiens furent employés au service militaire ; les Phéniciens, les Grecs, les Romains dressèrent leurs chiens pour le combat, pour l'attaque. En effet, jusqu'à l'invention de la poudre, le chien fut avant tout un combattant direct : Hérodote, Pline, Strabon, Végèce, nous laissent des citations nombreuses et relatives aux exploits des molosses dressés à la guerre, utilisés dans les garnisons de forteresses. D'autre part, les compagnies suisses qui prirent part, à Morat, à la bataille contre Charles-le-Téméraire, doivent une partie de leur succès à leurs chiens qui gagnèrent le combat qu'ils livrèrent aux bêtes des Bourguignons. A ce propos, Eugène Burnand dans son tableau de « La fuite de Charles-le-Téméraire » représenta quelques molosses du duc de Bourgogne.

Puis, dès l'utilisation de la poudre, le chien perdit bientôt de plus en plus son rôle de combattant direct, pour devenir un précieux auxiliaire au combat.

* * *

Avant d'entrer dans le sujet même de cet article, qu'il nous soit permis d'adresser ici de très vifs remerciements à M. le capitaine de cavalerie Georges Balsiger, médecin-vétérinaire à Lausanne, qui voulut bien nous accorder une précieuse documentation relative au chien de guerre, à son passé, à son présent et à son avenir. Nous lui en sommes d'autant plus reconnaissant, qu'il nous permet ainsi de vulgariser une question à l'ordre du jour, problème qui ne manquera pas de prendre une réelle importance dans le cadre de notre armée.

Revenons donc à l'emploi du chien au cours de la dernière guerre. Il fut intense sur tous les fronts. En Allemagne les résultats s'avérèrent excellents dès les débuts de 1914. Il est juste de rappeler à ce propos que le problème du chien de guerre fut étudié par les organes militaires allemands dès 1888 déjà. A l'armistice, on comptait un effectif de 20 000 chiens utilisés sur le front ; le service était organisé méticuleusement, confié à des officiers spécialistes, et l'instruction des guides et le dressage des chiens étaient effectués selon des principes généraux. On les pratiquait avant tout dans des centres de dressage tels que ceux de Breslau et de Grünheide. Dès 1898 — fait intéressant — une société civile, qui est aujourd'hui la première association allemande de cynologie, le *Deutscher Schäferhund Club*, présidée par le capitaine von Stephanitz, tint un contrôle des différents chenils. Actuellement, 4000 chiens sont inscrits dans ses registres, sous leur qualité de chiens de guerre, et seraient aptes à être enrôlés en vue d'une mobilisation éventuelle. Précisons que les chiens sanitaires ne sont pas compris dans ce nombre, car ils dépendent directement du service de santé.

De nos jours, le service des chiens de guerre est attaché dans son ensemble à la Direction générale de l'armée (Bureau du service des renseignements). Plusieurs organes, pour ne citer que le service vétérinaire et les commandants de troupes, sont responsables du bon fonctionnement de ce service.

Voici, pour terminer, quels sont les effectifs prévus par une ordonnance ministérielle de novembre 1927 : 24 chiens

par régiment d'infanterie, 4 chiens par groupe d'artillerie attelée ou montée. En outre, chaque école d'infanterie est dotée de deux chiens servant à l'instruction générale de la troupe.

En France, la question se développe sans doute moins rapidement. Avant la guerre, certains officiers qui étaient au courant du dressage des chiens et connaissaient l'extension prise en Allemagne dans ce domaine, cherchèrent à l'introduire chez eux. Ce fut hélas ! l'insuccès. En août 1914, aucun service de chiens n'était créé. Cependant l'armée accepta des chiens de particuliers, dressés par ces particuliers, qui avaient vu, par ce moyen, la possibilité d'éviter les missions certes redoutables des tranchées. De races diverses, de dressages différents, ces chiens obtinrent de piètres résultats. C'est alors qu'à la fin de 1916 le général Joffre signa un décret interdisant l'utilisation de tout chien sur le front. L'expérience avait donc été déplorable. Il fallut en chercher les raisons dans l'organisation technique du problème, qui fut repris en 1917, époque à laquelle le Maréchal Liautey, alors Ministre de la guerre, décréta l'organisation officielle d'un service de chiens de guerre. Le vétérinaire Paul Mégnin fut chargé de la création de ce service, dont les résultats devinrent surprenants. Rappelons pour mémoire ce qu'écrivit à l'époque le général Goybet, commandant de la 25e division d'infanterie :

« Le 98e régiment d'infanterie a encore deux chiens de liaison qui ont effectué la liaison à Avocourt à travers les plus violents barrages, et qui dernièrement, au moment d'une violente attaque sur Nassoul, ont apporté sous le feu des nouvelles du bataillon attaqué (téléphone coupé, appareils de T. S. F. démolis, tous les coureurs tués). »

Des centres d'instruction et de dressage furent créés à Courbevoie, à Satory (chenil central militaire, etc.). A la fin de la guerre enfin, chaque armée française possédait son propre chenil.

* * *

Comme nous l'avons vu, le chien de guerre a de multiples utilisations ; mais son emploi le plus intéressant pour nous, en Suisse, sera sans doute celui de la *liaison*. Le chien de

liaison, — celui qui rend le plus de service en campagne, — sert à établir une communication qui peut devenir permanente. Sur un parcours allant jusqu'à 3 kilomètres. Il transporte sur ce trajet des rapports contenus dans une capsule. Certains d'entre eux peuvent même tendre des lignes téléphoniques, ou transporter des munitions et des vivres. Le chien effectue le kilomètre à la vitesse moyenne de 3 à 5 minutes. Il est vrai que des chiens bien dressés peuvent l'accomplir en 2 minutes, surtout s'ils traversent une zone battue par l'artillerie.

Tout le principe du dressage est basé sur la formation d'une équipe, se composant de deux guides et de deux chiens, les deux chiens étant également attachés à leurs guides. Pour établir la liaison, l'un des hommes doit effectuer le parcours voulu avec les deux chiens, et dès lors la liaison est établie d'une façon continue. C'est ainsi que l'on vit, pendant la guerre, des chiens ravitailler pendant des semaines des postes encerclés et dont les hommes auraient dû, sans eux, se sacrifier simplement. On connaît aussi des exemples de chiens qui rétablirent toutes les heures une ligne téléphonique continuellement détruite par le feu. Il est à noter que le chien de liaison constitue grâce à sa rapidité, un avantage certain sur le coureur et le cycliste.

* * *

Un premier pas a été fait en 1928, dans notre armée, — et plus particulièrement dans la 2e division, qui possède déjà un premier service de chiens de liaison — grâce à l'initiative heureuse de M. le colonel-divisionnaire Guisan et du capitaine de cavalerie Georges Balsiger, Dr-vétérinaire. Le mérite de l'exécution de ce gros travail revient en outre à Mme Harrison Eustis, directrice des chenils de Fortunate Fields, au Mont-Pélerin, dont on connaît le succès obtenu déjà dans le dressage des chiens de la gendarmerie vaudoise.

Le premier cours d'instruction pour chiens de liaison se déroula au Mont-Pélerin du 5 juillet au 19 août 1928, et quatre équipes de deux hommes furent mises sur pied pour le suivre et pratiquer par la suite au cours de répétition du régiment d'infanterie 7, et aux manœuvres qui suivirent.

Le début de l'instruction fut consacré aux exercices d'obéissance. Le 10e jour, les premiers exercices de liaison commencèrent déjà ; les chiens, de jeunes Bergers allemands, — qu'il ne faut pas confondre avec le chien-loup et qui n'a aucun des défauts de cette race — portèrent leurs rapports sur 50 mètres, puis sur 100, 300, 500 mètres, et enfin 2 kilomètres. Les bêtes travaillèrent jour et nuit, sur des parcours souvent difficiles, sous l'action même de feux de mitrailleuses et de pétards. En résumé, les résultats furent excellents.

Le 20 août, ce premier détachement de chiens de liaison commença son premier cours de répétition. Le 27 août, le détachement fut inspecté par M. le colonel-divisionnaire Guisan, et plusieurs autorités militaires. Des exercices de saut, d'obéissance, de ramper, etc. furent à nouveau très réussis. Une liaison fut établie sur une distance de 1 ½ km., parcours battu par des fusils et des mitrailleuses. Mêmes résultats très favorables.

Puis le 28 août commença le travail en manœuvres, avec la troupe. Les chiens établirent alors des liaisons entre le poste de commandement du régiment et le poste de commandement du groupe d'obusiers lourds, dans la région des Râpes, au nord de Wallenried. D'autres liaisons fonctionnèrent aussi jour et nuit, sans défaillance et sans erreur de parcours.

En résumé, le but fut atteint et l'utilité du chien de guerre désormais prouvée. Voici d'ailleurs la citation donnée à ce service de chiens par le colonel-brigadier Roger de Diesbach :

« *Chiens de guerre.* — Les observations faites dans la nuit du 29-30. 8 n'ont fait qu'accentuer celles qui sont formulées dans la précédente critique. Utilisés comme agents de liaison entre le P. C. R. I. 7 et le P. C. d'un bataillon en première ligne, les chiens de guerre ont été d'un rendement précieux. Dans le désarroi des liaisons du R. I. 7, ils constituaient le seul moyen de transmission sûre et qui ait constamment fonctionné. — Q. G. 30. 8. 28. »

A la suite de résultats si magnifiques, il faut vivement espérer que l'utilisation des chiens de liaison sera généralisée dans notre armée, d'autant plus que le système qui permettra

de maintenir nos chiens de guerre en état de dressage dans « la vie civile » est heureusement trouvé.

En terminant, nous avons le plaisir de relever ici l'initiative remarquable prise par Mme Harrison-Eustis et le capitaine G. Balsiger, vétérinaire, de créer à Lausanne la première école européenne de dressage de chiens pour aveugles. L'école débutera au printemps 1929. Nous tenons à féliciter les auteurs de cette initiative, et sommes certains du succès de cette première école de dressage.

Souhaitons donc que dorénavant la question des chiens de guerre sera sérieusement étudiée chez nous, et que dans un avenir rapproché, toutes nos divisions, à la suite de l'exemple de la deuxième, possèderont un premier service de chiens militaires.

Lieutenant Ernest Naef.